



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Structure des prix agricoles européens et dépendance extérieure, approche générale et application aux substituts de céréales

Philippe Collomb

Résumé

La spécificité des problèmes agricoles dans les pays industrialisés impose la mise en place d'un protectionnisme particulier dont l'objectif est d'établir une structure de prix internes. Celle-ci conduit à un type d'insertion dans les échanges internationaux qui rétroagit sur les marchés domestiques, particulièrement dans le cas des marchés céréaliers européens.

Abstract

Structure of european agricultural prices and dependence upon external markets - The specificity of agricultural problems in industrial countries necessitates setting up a special protectionism in order to establish an internal price structure. This process is conducive to linking national markets within the broader frame of international exchanges, which in turn has a feedback effects on domestic markets, especially in the case of european cereal markets.

Citer ce document / Cite this document :

Collomb Philippe. Structure des prix agricoles européens et dépendance extérieure, approche générale et application aux substituts de céréales. In: Économie rurale. N°162, 1984. p. 37;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1984.3083>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1984_num_162_1_3083

Fichier pdf généré le 08/05/2018

STRUCTURE DES PRIX AGRICOLES EUROPÉENS ET DÉPENDANCE EXTÉRIEURE APPROCHE GÉNÉRALE ET APPLICATION AUX SUBSTITUTS DE CÉRÉALES

PHILIPPE Bernard

Mots-clés : Protection, politique de prix, marchés intérieurs et extérieurs.

Commission des Communautés Européennes, Berlaymont, 6/52, 200, rue de la Loi, B-1049 Bruxelles.

Résumé : La spécificité des problèmes agricoles dans les pays industrialisés impose la mise en place d'un protectionnisme particulier dont l'objectif est d'établir une structure de prix internes. Celle-ci conduit à un type d'insertion dans les échanges internationaux qui rétroagit sur les marchés domestiques, particulièrement dans le cas des marchés céréaliers européens.

STRUCTURE OF EUROPEAN AGRICULTURAL PRICES AND DEPENDENCE UPON EXTERNAL MARKETS

Summary : The specificity of agricultural problems in industrial countries necessitates setting up a special protectionism in order to establish an internal price structure. This process is conducive to linking national markets within the broader frame of international exchanges, which in turn has a feedback effects on domestic markets, especially in the case of european cereal markets.

La régulation des flux d'importation en provenance des marchés internationaux constitue un axe essentiel des propositions de réforme de la Politique Agricole Commune présentées par la Commission de Bruxelles.

Parmi ces importations, deux catégories sont particulièrement visées.

Il s'agit d'abord d'**importations complémentaires** tels les produits protéiques pour l'alimentation animale mais qui sont « facteurs d'excédents » : elles conduisent à la mise en place de processus de production extrêmement intensifs qui fonctionnent sur la base de consommation intermédiaires importées et sur lesquels les règles de la politique européenne n'exercent aucun contrôle (cf. usines à lait, élevages portuaires).

Il s'agit ensuite d'**importations concurrentes** bénéficiant d'un régime d'importation considéré comme excessivement favorable. Elles prennent une ampleur particulière dans le cas des marchés céréaliers.

Si la demande de céréales pour l'alimentation humaine est parfaitement insensible aux variables économiques de prix et de revenu, il n'en est pas de même pour la demande adressée à l'alimentation animale. Or, cette dernière représente de 60 à 70 % du total des utilisations de céréales ; elle exerce donc une influence majeure sur l'évolution de l'ensemble des marchés céréaliers, fortement intégrés à un ensemble de marchés interdépendants : ceux des produits énergétiques concurrents, des protéagineux normalement complémentaires et des produits transformés (viande).

Au cours de la plupart des années observées (1955 à 1980), l'« explosion » de la production céréalière a conduit à une « explosion » des volumes de céréales affectés à l'alimentation animale, mais une rupture très nette dans le trend des utilisations est apparue en 1974 ; elle remet en cause le devenir des marchés céréaliers.

La modification fondamentale qui apparaît à partir de la rupture de 1974 est la dissociation dans les évolutions respectives de la production et de la consommation. Pour l'avenir, cela signifie que les deux trends ne vont plus converger de façon automatique, alors que pendant toute la période antérieure, il y a eu une convergence presque complète dans les mouvements : les développements de la production permettaient l'accroissement des utilisations pour l'alimentation animale. Dans l'avenir, un accroissement donné de la production céréalière s'accompagnera d'un accroissement des utilisations animales seulement dans certaines hypothèses de prix entre les inputs céréaliers et les inputs concurrents ; le potentiel de divergence est devenu considérable.

Dans le cas des marchés céréaliers, la politique de prix permise par la politique de protection assure des débouchés garantis aux produits concurrents importés des pays tiers et conduit ainsi à une extraversion croissante de l'agriculture européenne. La structure des prix relatifs exerce ainsi un effet auto-destructeur sur la politique commune dont la capacité de résistance à la concurrence internationale — comme aux pressions internes — est de ce fait très entamée. Il faut en conséquence envisager des politiques alternatives qui permettent de réconcilier les intérêts divergents des producteurs et des utilisateurs de céréales.